

GAC-Tumbling 2^{ème} Sélective Régionale À Castres

STADE CASTRAIS

TUMBLING & GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

2ÈME SÉLECTIVE RÉGIONALE FÉDÉRALE

Restauration sur place

14 & 15 mars

Au Cosec René Ferran à Castres

Entrée payante
Gratuit pour les - de 10 ans

Renseignements : 07 88 66 48 01



GAc-Tumbling 2^{ème} Sélective Régionale
14 et 15 mars 2026 à Castres (81)



Mot du Président :

Chers gymnastes, entraîneurs, juges, bénévoles et familles,

En tant que président du Stade Castrais, c'est avec un immense plaisir que nous accueillons cette année la deuxième sélective régionale fédérale, qui se déroulera ici à Castres les 14 et 15 mars, et qui mettra à l'honneur deux disciplines : le tumbling et la gymnastique acrobatique.

Nous sommes heureux de recevoir des athlètes venus de l'ensemble de la région, et nous espérons que ce week-end sera marqué par de belles performances, un esprit sportif exemplaire et des moments de partage qui font la richesse de nos disciplines.

À vous, gymnastes, je souhaite de vivre pleinement cette compétition : donnez le meilleur de vous-mêmes, prenez du plaisir et profitez de chaque instant. Chaque passage, chaque figure, chaque effort est une étape importante dans votre progression.

Je tiens également à remercier chaleureusement les entraîneurs, les juges et les bénévoles présents. Votre engagement et votre soutien permettent à cet événement de se dérouler dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle compétition.

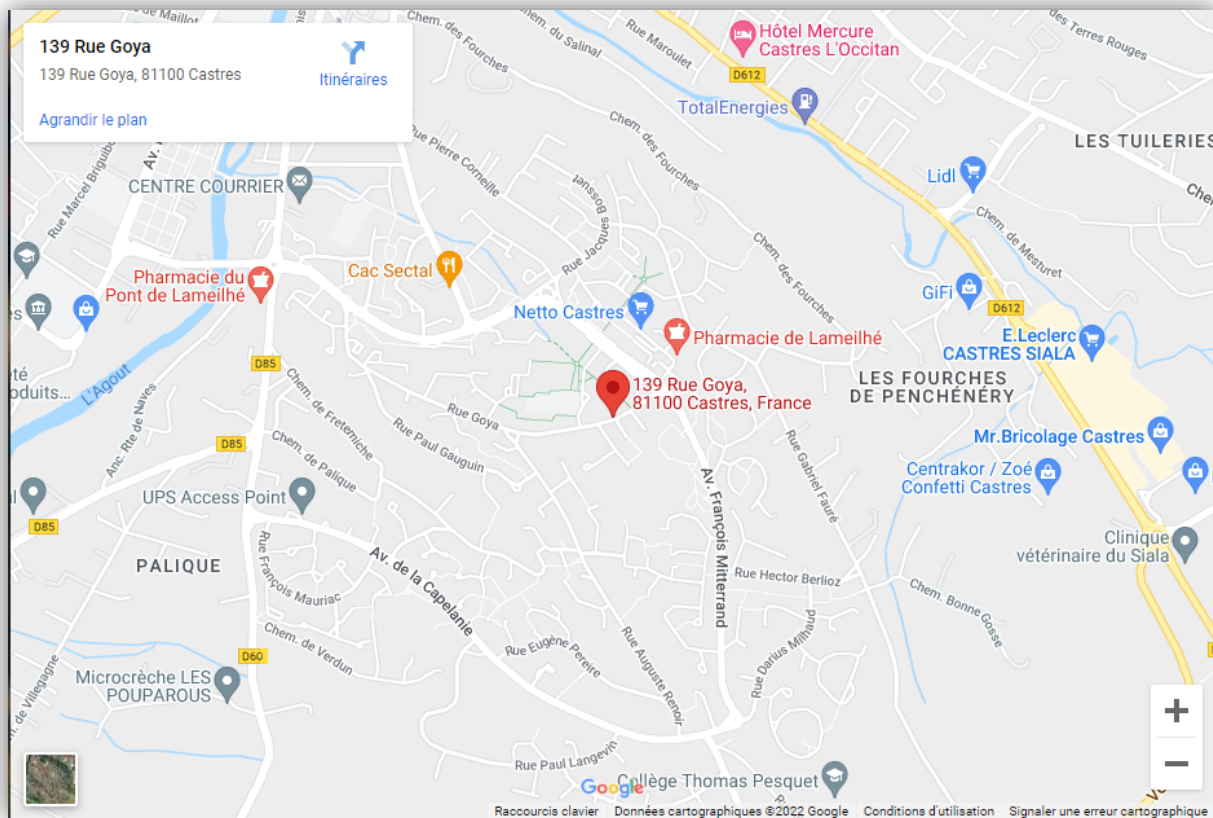
Sportivement,

Alexandre BERT
Président du Stade Castrais

Lieu de la Compétition :



SALLE RENE FERRAN
COSEC de Lameilhé
139 Rue Goya
81100 Castres



Vous trouverez dans ce dossier, différents documents d'informations générales pour vous aider dans vos démarches, et des documents à retourner avant **le 8 mars 2026**.

Documents à retourner :

- A. Fiche Identification
- B. Fiche d'ouverture d'un compte à la buvette
- C. Fiche Droit à l'image
- D. Fiche d'étude d'impact
- E. Fiche réservation paniers repas uniquement pour le samedi soir

A retourner impérativement avant le 8 mars 2026 à

Stade Castrais
Maison des associations
Place du 1^{er} Mai
81100 CASTRES
contact@stadecastrais-gym.fr

INFORMATIONS GENERALES

RENSEIGNEMENTS :

Pour tout renseignement, question... vous pouvez nous contacter au Stade Castrais, les mardis, jeudi, vendredi et samedi de 09h à 12h00, par téléphone au 07 88 66 48 01, ou par mail à : contact@stadecastrais-gym.fr.

Il est possible de stationner autour du Cosec.

ACCUEIL :

L'accueil des clubs sera assuré à l'entrée de la salle de gymnastique du COSEC René Ferran à Castres, le samedi à partir de 14h.

Le dimanche 1h30 avant le début de la compétition à l'entrée de la salle d'échauffement.

RESTAURATION :

Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

ENTRÉES :

2 ^{ème} Sélective Régionale GAc-TU du 14 et 15 mars 2026 à CASTRES			
	Samedi 14 Mars	Dimanche 15 Mars	Forfait 2 jours
Tarif Public	5 €	8 €	10 €
Tarif Réduit*	3 €	5 €	6 €
	Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Entrée libre pour les personnes accréditées et PMR*		

* (sur présentation de la licence FFG avec photo ou justificatif PMR)

LISTES HOTEL :

Pour toutes questions liées à l'hébergement, l'Office de Tourisme de Castres-Mazamet est à votre disposition :

Office de tourisme de Castres-Mazamet
2 place de la République
81100 Castres
Tél. 05 63 62 63 62
accueil@tourisme-castres.fr
Site internet : <https://www.tourisme-castresmazamet.com/>

Ouvert au public du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermeture les dimanches (sauf dans le cas de manifestations importantes).

Quelques Hôtels :

Le Caussea : <https://www.le-caussea.com/>

Ibis : <https://all.accor.com/>

Hôtel Mercure : <https://all.accor.com/>

B&B Hôtel : <https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/>

Greet Hôtel: <https://all.accor.com/>

INFORMATIONS GENERALES TECHNIQUES

ACCRÉDITATIONS :

Elles seront remises à l'arrivée des clubs selon les consignes fédérales, c'est à dire :

- Une accréditation pour un chef de délégation,
- + Une accréditation par gymnaste composant les équipes,
- + Une accréditation pour un entraîneur (selon le règlement technique 2025-2026)
- + Une accréditation par juge engagé (selon le règlement technique 2025-2026)

Les gymnastes, juges, entraîneurs et chefs de délégation devront être titulaires de leur licence 2025/2026, pour obtenir leur laissez passer, aucune dérogation ne sera délivrée.

Les demandes d'accréditation nominatives Juges, Entraîneurs, et Dirigeants se feront par le site FFGym.

Il sera demandé une caution de 1 euros par badge (entraîneurs, juges, chef de délégation).

Attention : Afin d'économiser le papier et dans le respect du développement durable, aucun document ne sera dans le dossier club (pas d'ordre de passage, jury, organigramme, ...)

SALLE DE COMPÉTITION ET ECHAUFFEMENT :

Pendant la compétition, une salle d'échauffement corporel (salle de gym) sera à la disposition des clubs (dans le même complexe) selon un planning.

L'utilisation des agrès, de la fosse et du trampoline seront strictement interdits.

Ces salles ne seront accessibles qu'aux personnes accréditées et aux membres de l'organisation.

LES VESTIAIRES :

Nous vous demandons d'être vigilants concernant la gestion des affaires laissées dans les vestiaires.

Le club organisateur décline toute responsabilité dans le vol et la perte d'affaires laissées dans les vestiaires.

FICHE D'IDENTIFICATION DU CLUB

Retour avant le 8 mars 2026

contact@stadecastrais-gym.fr

Nom du club (en toutes lettres) :		
Adresse :		
Code Postal :		Ville :
Code informatique FFG		
N° de comité	N° de département	N° de club

CORRESPONDANT DU CLUB

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tel domicile :	Portable :
Adresse mail :	

CHEF DE DELEGATION

Nom :	Prénom :
Portable	Adresse mail :

Jour d'arrivée	Heure d'arrivée

FICHE D'OUVERTURE D'UN COMPTE A LA BUVETTE

Retour avant le 8 mars 2026
contact@stadecastrais-gym.fr

Nom du club (en toutes lettres) :

Adresse :		
Code Postal :		Ville :
N° de comité	N° de département	N° de club

Je soussigné(e), _____, Président(e) du club cité dessus,

Demande l'ouverture d'un compte à la buvette du championnat de France par équipe de GAC le 21 et 22 Mai 2022 organisée par le Stade Castrais.

Une pièce d'identité sera demandée lors de l'activation du compte sur place et sera rendue avant le départ lors du règlement de la note.

Si vous désirez limiter l'accès de ce compte à certaines personnes, vous pouvez les nommer ci-dessous :

-
-
-

Je m'engage à régler intégralement le montant des consommations avant le départ de la délégation du club

Fait à :

Le :

Signature du (de la) président(e) du club :

Tampon du club :

FICHE ETUDE D'IMPACT

Retour avant le mars 2026
contact@stadecastrais-gym.fr

Nous vous remercions de nous consacrer une minute de votre précieux temps pour répondre à notre enquête. Les résultats nous permettront de présenter aux institutions l'impact économique que représente l'organisation d'une telle compétition.

Club – Ville- N° dép. :

Nombre de personnes de la délégation :

Éventuellement, nombre de personnes hors délégation :
(Accompagnant, spectateurs, familles)

Mode de déplacement : Voitures Bus
 Train Avion

Nombre de nuits sur le département du TARN :

Type d'hébergement : Hôtel Gîtes
 Campings Autres

Lieu ou distance :

Observations que vous jugeriez utiles :

Nous vous remercions pour votre aimable participation, vous souhaitons un très bon séjour à Castres et une bonne compétition.

Formulaire réservation

PANIERS REPAS

(UNIQUEMENT LE SAMEDI SOIR)

Compétition du 14-15/03/2026

Lieu : CASTRES

Club Formulant la demande :

- ° 1 sandwich (jambon beurre, jambon emmental)
- ° 1 paquet de chips
- ° 1 crêpe au sucre
- ° 1 bouteille d'eau

Nombre de paniers repas (jambon beurre) :

Nombre de paniers repas (jambon emmental) :

Coût par panier-repas : 8 €

Coût total :

DATE :

SIGNATURE :

A renvoyer avant le 01/03/26 à l'adresse ci-dessous :

contact@stadecastrais-gym.fr